

# COMPTE RENDU DU CONSEIL DU mardi 15 octobre 2019

## Présents :

*Parents élus* : Mmes Gillet Colombe, Mocquais Cécile, Romian Sandrine, Roquin Élodie, Royer Frédérique, Jamet Virginie, Housseau Céline et Mr Kervarec Gaël

*Enseignants* : Mmes Souverain; Zubryk, Brée, Legeay; Laneau; Bauduin; M. Durozier.

*ATSEM* : Mme Robin

*Mairie* : Mme Gonzales Chantal

*Excusée* : Mme Foucher, Maire

## 1- Désignation du secrétaire de séance – enseignant : Mr Durozier

## 2- Vote du règlement intérieur de fonctionnement du conseil d'école

Proposition : vote à main levée : oui à l'unanimité.

Suppléants invités pour les conseils : oui à l'unanimité.

Accepter les remarques des parents seulement si elles sont signées : oui à l'unanimité.

Comme l'an passé, les parents élus ont fait passer dans les cahiers de liaison un document explicatif sur le rôle du conseil d'école.

Document disponible dans le bureau de la direction ou pour plus d'informations sur internet [education.gouv.fr](http://education.gouv.fr) – la mallette des parents.

Vote : proposer uniquement les votes par correspondance ou le cahier de liaison (supprimer le vote sur place qui nécessite un bureau de vote. Oui à l'unanimité.

## 3- Résultats du vote des représentants des parents d'élèves au conseil d'école

Merci aux parents qui ont pris en charge la préparation des élections pour faire le point entre les candidats et merci aux parents qui sont venus pour le dépouillement.

Election du 11/10/19 : 205 inscrits

Votants : 140 Exprimés : 130 Bulletins blancs ou nuls 10

Soit un taux de participation de 68,29 % (l'an passé 61,4 %, et l'année précédente 63,72 %).

## 4- Vote du règlement intérieur de l'école (complète le règlement départemental établi par l'inspection académique).

Aucune modification n'est apportée au règlement. L'interdiction des téléphones portables à l'école est déjà notée dans le règlement (voir la réponse à la question posée au point 10).

Règlement 2019/2020 adopté à l'unanimité.

Diffusion du règlement intérieur de l'école dans chaque famille, par le cahier de liaison, sur le site internet de l'école, ainsi que sur le panneau d'affichage.

## 5 - Bilan de la rentrée scolaire (effectifs) et organisation pédagogique

.2019/2020	.Répartitions	.Professeurs
Classe 1 -26	PS : 20 MS : 5 GS : 1	.Mme Laneau Atsem Mme Robin
Classe 2 -25	MS : 5 GS : 20	.Mme Souverain Agent Mme Choulet
Classe 3 - 21	CP : 15 CE1 : 6	.Mme Legeay, direction le vendredi .Mme Brée le vendredi
Classe 4 - 21	CE1 : 11 CE2 : 10	.M. Durozier
Classe 5 – 22	CE2 : 11 CM1 : 11	.Mme Zubryk lundi – jeudi – vendredi .Mme Brée le mardi
Classe 6 - 22	CM1 : 10 CM2 : 12	.Mme Tétard – lundi – jeudi - vendredi .Mme Bauduin - mardi
<b>137</b>	Moyenne : 22,83 51 en maternelle	86 en élémentaire

Remarque : chaque enfant a besoin particulier a obtenu l'aide d'une AESH (Assistante d'Elève en Situation de Handicap.)

**Organisation pédagogique** : Sieste à partir de 13 h 00 pour les PS.

Décloisonnement l'après-midi pour les MS. Tous les MS sont avec Mme Laneau jusqu'au réveil des petits (réveil échelonné).

Décloisonnement entre les classes de Mmes Zubryk et Tétard pour l'histoire CM1.

**Évaluations nationales** : tous les CP et CE1 ont passé les évaluations nationales. Le retour individuel sera remis à chaque parent avant les vacances d'automne.  
Une deuxième session d'évaluation nationale sera réalisée en février 2020 pour les CP.

**APC** (Activités Pédagogiques Complémentaires) : Elles ont lieu le mardi et le jeudi, par petits groupes, pour des ateliers autour de la lecture, du langage. Les groupes changent tout au long de l'année. Les CM2 ont présenté lors de la fête de fin d'année, en juin dernier, leurs activités (scénettes mises en voix).

## **6- Santé et Sécurité : Rappel du PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté) et exercices d'évacuation**

- **Premier exercice d'évacuation incendie** réalisé le 27/11/19. Les élèves étaient prévenus et tous sont sortis rapidement.

-**PPMS Intrusion** : exercice pour l'ensemble de l'école avant les vacances d'automne (des essais et échanges verbaux auront lieu avant dans chaque classe).

-**Une simulation PPMS type risque majeur** sera également faite au sein de l'école dans l'année (entre les vacances de Noël et les vacances de février).

Le PPMS a été mis à jour.

**Pour information, nous sommes toujours en Vigilance Rouge Renforcée.**

**Santé** : le 01 et 15/10 2019 : visite de l'infirmière pour les CP et CE2  
Dates en attente : orthoptiste pour les PS, visite médicale pour les GS.

## **7- Présentation des projets de classes et projet d'école**

Classe 1	- sortie forêt / automne le 15 octobre - ateliers cuisine dans les classes chaque mois (anniversaires)
Classe 2	- sortie forêt / automne en octobre - ateliers cuisine dans les classes (anniversaire) – Courses à la supérette de Villedômer - Inscription au Musée des Beaux Arts (en attente) - projet jardinage
Classe 3	- Inscription au Musée des Beaux Arts (en attente) - Ateliers BD Boum à Blois
Classe 4	- Visite de l'exposition scientifique à Château-Renault
Classe 5	- Visite de l'Assemblée Nationale
Classe 6	- Ateliers BD Boum à Blois - Visite de l'Assemblée Nationale

**Art** : musique

Périodes 1,2,3, 4,5

Maternelles : Musiques du monde

Périodes 1- 2- 3

Elémentaires : Musiques et chants autour de "Paris "

Période 4,5 :

Elémentaires : Respect et partage

**Réalisation de dessins par les élémentaires** sur le thème des rois, reines, galettes en lien avec la boulangerie. 1 dessin par niveau a été retenu par les élèves à l'issue d'un vote et servira à la réalisation de fèves pour les galettes de la boulangerie de la commune. Tous les dessins des élèves seront affichés à la boulangerie.

**Semaine du goût du 7 au 11 octobre** dans toutes les classes – thème retenu : cuisine du monde avec échanges et dégustations des réalisations entre les classes.

**Piscine** : 10 séances pour les CP/CE1 et CE1/CE2, puis suivront à partir de décembre les CE2/CM1 et les CM1/CM2. Les transports sont gratuits car pris en charge par la communauté de communes.

**Visite de l'exposition scientifique recyclage à Château-Renault**: les 4 classes élémentaires sont inscrites (novembre)

**Cycle "école et cinéma"**: films à choisir pour les différentes classes. Projections de différents films réparties sur l'année.

**1 2 3 Ciné** : Loup tendre et loup phoque pour les classes 1 et 2

### **Label éco-école : la solidarité**

– Obtention du Label Eco Ecole pour l'année 2019 pour le travail réalisé sur La Solidarité (en attente du nouveau drapeau). Le drapeau 2018 a été réinstallé à la rentrée (fin des travaux) en présence de Mme Foucher, Maire, M. Surel, et Mme Gonzales adjoints et de tous les enfants de l'école.

Nous poursuivons le thème de la solidarité cette année.

Visite de Mr de député Labaronne avec trois vélos à hydrogène. Les élèves ont été très intéressés et ont posé différentes questions. Lors de cette visite, M. Labaronne a proposé aux 2 classes de CM d'aller visiter l'assemblée nationale.

- Les Virades de l'espoir (en lien avec la Solidarité): Participation de toutes les classes à la réalisation d'objets animés par le vent fin septembre. Productions accrochées sur la place de la mairie.

- Projets pour cette année : Mettre en place les messages clairs et médiateurs de cour (permettre aux élèves d'apprendre à gérer les petits conflits, exprimer leurs émotions et s'écouter les uns les autres)

- Les poules : Poursuite de la gestion des poules par les classes afin de limiter le poids des déchets alimentaires et du ramassage des oeufs.

- Tri : accrochage des affiches réalisées l'an passé pour le tri des déchets (papiers, cartons, plastiques....)

- Confection de friandises et gâteaux en novembre avec ventes au profit du Téléthon en rapport avec la solidarité (les vendredis 15, 22, 29 novembre).

- **BCD/Bibliothèque** - tous les mardis matin pour les maternelles et 1 mardi sur 2 pour les élémentaires. Merci aux parents bénévoles.

- **Poursuite des réunions de délégués des classes** (la première aura lieu le vendredi 08/11). Les délégués ont été élus au sein des classes élémentaires (de CP à CM2) la semaine du 07 au 11 octobre. Les délégués sont :

Classes	Titulaires	Suppléants
CP/CE1	Septime Agnus Lola Loiseau	Noa Richard Maxime Bidaud
CE1/CE2	Annaëlle Réaud Dorian Sionneau	Gabin Legret Lilwenn Hamond
CE2/CM1	Timothe Gastineau Mahina Collongues	Louane Ruiz-Meunier Sylvian Courbaron
CM1/CM2	Sullivan Housseau Alena Skorokodova	Juliette Loiseau Mael Thévenet

### **7- Bilan coopérative scolaire**

Bilan établi par Mmes Souverain et Zubryk au 01/09/2019

Elles restent mandataires cette année.

Solde : 6939€45

(Pour information, 18000€ de dépenses l'an dernier dont 9000€ pour la classe découverte.)

### **8 - Dates : Noël, carnaval et fête de fin d'année**

**Prochains conseil d'école** : vendredi 7 février et vendredi 12 juin

**Noël** : Spectacle de magie « Poussières d'étoiles » offert par la municipalité le vendredi 13 décembre  
Venu du père Noël (date non connue à ce jour).

**Carnaval** : vendredi 20 mars

**Fête de fin d'année** : samedi 27 juin

### **9- Périscolaire - Mairie**

Mme Gonzales précise qu'un nouveau prestataire a été retenu cette année pour la restauration scolaire. Il s'agit de la société Restoval.

## **10- Questions diverses**

### **Ecole :**

#### **Possibilité pour les enfants venant à pieds de posséder un téléphone portable.**

Réponse : les téléphones portables sont interdits dans l'école comme spécifié dans le règlement intérieur. Les membres du conseil d'école décident de maintenir cette interdiction.

Les enseignants rappellent qu'ils sont vigilants lors de l'accueil des élèves venant seuls. S'ils ne sont pas présents, ils appellent systématiquement dès l'entrée en classe les familles afin de connaître le motif de l'absence (maladie par exemple).

**-Remarques sur la pédagogie mise en place dans les classes** quant aux façons d'enseigner l'anglais, méthodes de travail, la quantité de devoirs par rapport au collège.

Réponse : Nous sommes des professionnels, et sommes à même de mettre en place la pédagogie la plus appropriée dans le respect des programmes. En ce qui concerne la liaison CM2/6ème, les enseignants des classes CM2 ont des réunions de cycle avec les collègues du collège car ces deux niveaux sont maintenant dans le même cycle. Ces réunions permettent d'harmoniser les pratiques et de connaître les méthodes de fonctionnement et les attentes de chacun.

Pour les devoirs, nous donnons peu de devoirs, comme cela nous est demandé en élémentaire. Les grands ont des devoirs donnés à l'avance comme au collège et apprennent à anticiper et planifier leur travail.

#### **-Proposition d'une intervention par des parents dans des classes pour parler du Handicap.**

Réponse : Le SESSAD (Service d'Education Spécialisée et de Soins à Domicile) intervient sur l'école et a un dispositif pour présenter et aborder ce sujet dans les classes. Ce sont des professionnels (psychomotricien, psychologue, éducateur). Nous voyons avec eux.

#### **-Sortie scolaire de quelques jours.**

Réponse : il n'est pas prévu de classe découverte.

**-L'APEV** souhaite mener une réflexion avec les élèves afin d'aller vers une éco-kermesse. Quel format, quelle organisation, quel calendrier ?

Réponse : une réflexion avec les délégués de classes autour d'actions à réaliser pour une éco kermesse sera prévue avant les vacances d'hiver. Il est important que ce projet soit mené par les élèves et qu'ils soient donc acteurs (réunions à voir avec Mme Legeay et les délégués).

### **Mairie et école:**

#### **-Mise en place d'une aide aux devoirs pendant la garderie.**

Réponse : une aide aux devoirs demande du personnel compétent et formé.

Les enseignants ne sont pas disponibles en raison de semaines chargées. Les devoirs que nous donnons respectent les directives à savoir, un temps bref qui permet aux élèves de se remémorer ce qui a été vu en lisant une leçon et en la comprenant par exemple. Il n'y a pas d'exercices d'apprentissage ou de découverte de notions nouvelles. Les devoirs donnés peuvent être réalisés par les élèves seuls puis vérifiés par les parents.

Un espace est disponible à la garderie pour faire leurs devoirs ensemble. Les parents peuvent leur rappeler de faire leurs devoirs avant d'aller jouer au ballon pour qu'ils soient ainsi revus rapidement le soir avec eux. Les devoirs sont aussi un lien entre les activités réalisées en classe et la maison et un moment de partage parents/enfants.

Rappel: Ne pas dépasser 10 à 20 minutes selon les ages pour faire les devoirs le soir: Se reporter à la charte des parents. Les enseignants sont à votre disposition pour vous conseiller sur la gestion des difficultés rencontrées par votre enfant.

### **Mairie :**

#### **-Surchauffe dans les classes exposées plein sud.**

Réponse : les devis de volets roulants sont très élevés.

Actuellement, réflexion sur la construction d'une casquette le long des deux classes concernées.

#### **-Mettre à disposition un réfrigérateur dans la garderie pour stocker les goûters pour éviter les gâteaux secs.**

Réponse : Difficile d'installer un réfrigérateur pour les goûters des enfants (contrôles sanitaires des réfrigérateurs). Mme Robin rappelle que les enfants peuvent tout à fait apporter des fruits (les couper à l'avance dans une petite boîte pour les maternelles).

#### **-Interdire les Coca et boissons sucrées au goûter.**

Réponse : la mairie ne peut intervenir au niveau du choix des goûters faits par les familles. Un affichage informatif pourrait alors être mis (Vanter les fruits, l'eau...).

#### **-L'accueil périscolaire du matin ferme avant la fin.**

Réponse : il doit rester ouvert jusqu'à 8h35: Organisation à revoir avec le personnel.  
Personnel de la garderie - Séverine et Samuel assurent la garderie le matin.  
L'après-midi, Samuel et Véronique assurent la garderie des élémentaires. Nadine s'occupe, des maternelles de 16h15 à 17h15.

Projet : Construction d'un nouveau bâtiment pour le centre de Loisir livrable fin 2020.

**-Repas végétarien une fois par semaine.**

Réponse : un point sera fait avec le nouveau prestataire. Avec l'ancien prestataire, un repas mensuel était végétarien.

**-Manque d'informations pour les parents concernant les inscriptions au centre de loisirs.**

Réponse : rappel, le centre est géré par l'élan Coluche. Il revient à chaque famille de les contacter afin d'inscrire leurs enfants. La mairie leur demandera de transmettre des informations et les coordonnées aux nouveaux parents (affichage).

Le compte-rendu du conseil est consultable sur le site de l'école (ou sur demande à Mme Legeay, sur papier).

Merci de la participation active de toutes et tous.

M. Durozier, secrétaire

Mme Legeay, directrice